

Remettre les pendules à l'heure !

Nous écrivons cet article en sachant très bien que sa lecture n'en sera pas très apprécié par l'employeur... mais là, assez, c'est assez ! L'employeur nous fait passer pour la grosse bête noire, le méchant syndicat qui ne collabore pas. Il est plus que temps de remettre les pendules à l'heure !

Tout d'abord, concernant les emplois de bureau, sachez que nous avons déposé pour les 7 postes affichés, un grief pour chacun d'entre eux. La commission scolaire veut uniformiser les emplois de bureau mais la réalité est loin de ressembler à ça, il serait faux d'affirmer que toutes les secrétaires, par exemple, font exactement le même travail, il faut évaluer les postes et demander les exigences sur le poste affiché, pas sur ce qu'on aimerait qu'il soit dans deux ans. Alors, pourquoi uniformiser ? On se pose de sérieuses questions, surtout quand, du discours de Marie-Pierre Lamarche, elle nous dit qu'elle veut voir la bonne personne sur la bonne chaise et qu'elle veut la choisir, non pas par ancienneté mais par sélection...il y a de quoi s'inquiéter pour nos membres.

Le syndicat, a plus d'une reprise, a demandé à l'employeur de respecter, de reconnaître et de valoriser le personnel de bureau comme on le faisait auparavant. Procéder par ancienneté et offrir de la formation selon les besoins du poste. De la formation, quoi de plus simple à donner quand on se trouve dans le milieu de l'éducation ? C'est beau de vouloir l'uniformité, mais à quel prix ? Au détriment de qui ? Dans quel but ? Et la reconnaissance par expérience, ça ne compte pas ? C'est un dossier très délicat car si des gens d'expérience ont été exclus de par leur qualification non uniforme aux yeux de l'employeur, d'autres qui font des remplacements se sont retrouvés à ne pouvoir signer de poste. À trop vouloir sélectionner, la commission scolaire va se retrouver avec un sérieux problème. Déjà que les candidatures sont peu nombreuses, si en plus on prend le personnel en place comme des numéros... le risque est grand !

Par le fait même, nous profitons de l'occasion pour vous mentionner que des griefs ont également été déposés sur les postes en affichage quand il est mentionné que des entrevues de sélection sont prévues au processus. Une entrevue est subjective, non objective. Pour éviter, comme il s'en est déjà passé antérieurement, que des membres se voient exclus d'obtenir un poste pour un soit disant manque de leadership, nous montrons notre désaccord face à ce type d'évaluation subjective. Qu'on passe une entrevue à une personne venant de l'externe, c'est approprié, mais pour des employés-es au sein de la commission qui ont d'ores et déjà passé une entrevue lors de leur embauche, c'est tout autre chose.

Maintenant vous connaissez notre position syndicale. La collaboration doit être de mise pour trouver des solutions équitables pour tous les membres, pas seulement pour un groupe ni pour une seule personne. Il faut se montrer innovateur et favoriser le côté humain d'abord et avant tout. Si vous avez été lésé d'une quelconque manière, n'hésitez pas à nous contacter. Nous sommes derrière vous, nous sommes là pour vous !

Votre comité exécutif

Isabelle Larouche, Francis Breau, Anne Laperrière, David Dussault, Line Tremblay, Pascal Laprise et Robert Desbois



En route vers la mobilisation !

Un sincère remerciement pour votre appui lors de l'Assemblée générale du 30 mai où plus d'une centaine de membres avez adopté les propositions sur la formation d'un comité de mobilisation et un mandat de moyens de pression. Le comité, formé de David Dussault, Pascal Laprise et Francis Breau sommes fiers de vous représenter. Nous travaillerons fort pour faire entendre vos insatisfactions face aux demandes de la Commission Scolaire afin que les adaptations locales soient à la hauteur de vos attentes et puissent répondre, le plus près possible, de vos besoins.

Mais notre comité a besoin de vous, nos membres. Notre rapport de force c'est vous! Plus nous sommes unis, plus nous sommes visibles, plus nous avons un rapport de force. Ensemble, soyons solidaires, nous vous informerons de nos actions! Il est temps de se faire entendre, temps de se faire comprendre, temps de faire reconnaître notre travail et se faire respecter !

Syndicalement vôtre ! Solidarité !

Francis Breau, vice-président et responsable comité de mobilisation

Une mise au point de la convention collective nationale s'impose !

Suite à une tournée d'école, j'ai constaté beaucoup de colère de la part du personnel éducateur et cela est certainement néfaste pour les milieux de travail. Certains m'ont questionné sur les raisons des différences concernant certains points des conditions de travail des trois secteurs dans la convention collective nationale. On parle ici du secteur général, du secteur de l'adaptation scolaire ainsi que du secteur des services de garde.

Anciennement, les services de garde n'étaient pas des postes réguliers mais bien des postes « chapitre 10 » qui ont priorité sur leur poste mais dont il est impossible d'obtenir une permanence. Dans la convention nationale 2000-2002, les postes en services de garde ont été reconnus comme régulier mais, pour réaliser ce gain, il a fallu accepter la protection salariale à 90% considérant que les emplois de ce secteur sont directement liés à la décision des parents d'envoyer ou non leur enfant au service de garde entraînant ainsi la possibilité d'un plus grand mouvement de personnel. Il est important de mentionner que c'est avec la CSN qu'il existe la meilleure protection salariale pour ce corps d'emploi, les autres allégeances syndicales ont une protection salariale de 80%, donc moins avantageux.

Le secteur scolaire rassemble les demandes des 37 syndicats affiliés à la CSN avant les négociations de la convention nationale. Ces négociations se font en 3 secteurs différents tandis que d'autres points communs sont négociés ensemble puisque qu'applicable à tous. Les demandes faites en négociation sont séparés équitablement dans les trois secteurs et sont chiffrées, certaines demandes ont des coûts plus élevés que d'autres.

Chaque secteur a ses particularités avec ses avantages et ses inconvénients, il ne faut donc pas tomber dans le piège de comparer un membre du personnel éducateur en service de garde avec un concierge puisque ce sont deux secteurs totalement différents avec leur propre champ d'activités. Il faut donc, tous les employés-es de soutien, restés unis et solidaires car malgré nos différentes classes d'emploi, c'est ensemble que nous sommes forts, c'est ensemble que nous pouvons améliorer nos conditions de travail !

David Dussault, trésorier



Suivi sur les pistes de solutions et les sondages !

Je tiens à remercier les équipes qui m'ont fait parvenir les pistes de solutions ainsi que tous les éducateurs et éducatrices qui ont répondu au sondage.

En ce qui concerne les pistes de solutions, nous avons présenté le document à Mme Marie Pierre Lamarche en CRT (Comité de relations de travail) le 26 avril dernier. Les pistes ont été bien accueillies et sans dévoiler leurs propres possibilités de solutions, Mme Lamarche nous a mentionné qu'à divers niveaux, les visions étaient similaires. Nous savons que la commission scolaire et les directions se sont rencontrées il n'y a pas si longtemps à ce sujet mais pour le moment nous ne pouvons vous en dire davantage.

Les sondages, quant à eux, nous en sommes rendus à compiler les informations, une tâche ardue mais combien enrichissante. Devant une bonne participation, réunir toutes les données s'avère un peu plus long que prévu, mais nous travaillons fort pour terminer d'ici la fin de l'année scolaire afin de pouvoir vous communiquer un compte-rendu des résultats, naturellement à titre confidentiel.

Un gros MERCI pour votre participation, c'est grandement apprécié !

Lise Tremblay, vice-présidente services de garde



Cueillette d'information...parlons-en !

Je dois commencer par vous remercier de votre participation !

La compilation des informations pour le questionnaire, communiqué au personnel en soutien administratif, est terminée.

L'analyse est en cours. Suite à sa présentation en comité de relations de travail, elle sera disponible sur le site web de notre syndicat et envoyée aux personnes concernées. Bien entendu, ces informations seront expurgées de manière à assurer la confidentialité de tous.

Je peux vous affirmer qu'elle est représentative de notre commission scolaire puisque près du tiers de nos milieux ont répondu. Le total des réponses reçues représente près du quart de nos membres en soutien administratif.

Nous en sommes également à prendre des informations et s'assurer de pouvoir offrir un service pour vérifier l'ergonomie de travail pour le personnel de soutien administratif en constatant le besoin de certains milieux. Cela se fera par contre au début de la rentrée scolaire.

Bravo et merci encore de nous permettre de mieux connaître la réalité des gens sans qui la commission scolaire implorerait !

Pascal Laprise, vice-président soutien administratif, technique et para technique



Logo pour votre syndicat !

Vous avez certainement remarqué dans notre en-tête l'ajout d'un logo ! Il s'agit du logo de votre syndicat qui a été voté par les membres présents à l'assemblée générale du 30 mai. Le syndicat n'ayant jamais eu de logo, nous nous sommes dit qu'il était plus que temps d'afficher nos couleurs. Nous avons donc fait appel aux élèves de PROTIC, du Collège des Compagnons, pour leur soumettre ce projet de création. Pourquoi allez ailleurs à l'externe quand on peut faire appel à notre superbe ressource. C'est ainsi que Samuel Grégoire, Raphaël Prévost et Joanie Dorval se sont présentés, intéressés à travailler sur ce projet. Quelle créativité et professionnalisme ont fait preuve ces élèves de cinquième secondaire! Tout simplement incroyable. Chacun a réalisé un logo et l'heureux gagnant, celui ayant obtenu le plus de votes est Raphaël Prévost. Mentionnons qu'il a fallu légèrement modifier la forme triangulaire qui se rapprochait trop du signe de la CSN afin d'être dans la légalité.

Nous aimerions remercier Sébastien Simard, directeur adjoint, Patrick Favreau, enseignant ainsi que les trois élèves qui ont su relever ce défi. C'est avec beaucoup de fierté que nous vous présentons leurs créations. Encore une fois, merci et félicitations pour votre excellent travail !

Comité exécutif

Raphaël Prévost, gagnant !



Joanie Dorval



**SYNDICAT DU PERSONNEL
DE SOUTIEN SCOLAIRE
DES DÉCOUVREURS**



Samuel Grégoire

**Syndicat du
Personnel de
Soutien
Scolaire
Des
Découvreurs**

C'est le temps des vacances...

L'année scolaire tire à sa fin, l'heure des vacances est enfin arrivée ! Ce sera le moment pour vous tous de profiter pleinement de vos vacances, de faire vos activités familiales préférées, de vous ressourcer et vous reposer pour refaire le plein d'énergie. Que de plaisir d'avoir pu vous représenter tout au long de cette année, nous sommes fiers et reconnaissants de votre dévouement au travail. Nous vous remercions de votre présence lors des assemblées et des rencontres syndicales.

Pour tous nos délégués-es, un sincère remerciement pour votre implication, vous êtes des personnes plus qu'importantes, votre rôle est primordial au bon déroulement de notre syndicat.

Nous assurerons un service durant la période estivale pour des retours d'appels et de courriels sauf durant la fermeture obligatoire, lors des deux semaines de la construction.

En toute solidarité, en mon nom et au nom du comité exécutif, j'aimerais vous souhaiter de magnifiques vacances.

Bon été à tous !

Isabelle Larouche, présidente



.....
• Syndicat du personnel de soutien scolaire des Découvreurs
• 418 653-5965
• syndicat@spssdd.com
• www.spssdd.com
.....